

JOURNÉES ZODEP
JEUDI 1^{ER} ET VENDREDI 2 SEPTEMBRE
POUR FAVORISER LE RÉÉQUILIBRAGE ETHNIQUE,
GÉOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

◆◆◆◆◆
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



IMPLANTATION DES ZODEP



ZODEP DÉJÀ ENGAGÉ SUR 20 COMMUNES

BELEP / BOURAIL / CANALA / HOUAÏLOU / ILE DES PINS / KOUAOUA / LIFOU / MARE / MOINDOU /
MONT-DORE / OUVÉA / OUÉGOA / PAÏTA / POINDIMIÉ / PONÉRIHOUEUEN / POUÉBO / POUM /
POYA / SARRAMÉA / VOH



Les journées Zodep (zones de développement prioritaires) organisées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en présence d'Anthony Lecren, membre du gouvernement en charge notamment du suivi des zones de développement prioritaires, se tiendront les jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre 2016 à Bourail, sur le site du Domaine de Déva. Au total, 20 communes seront représentées ainsi que les sociétés civile et coutumière.

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie invite les communes, les coutumiers, l'État, les provinces, les bailleurs sociaux, les banques et cabinets de défiscalisation, les chambres consulaires, et d'autres partenaires privés, à se réunir durant deux journées pour échanger, partager et identifier les besoins en terme de développement de projets, d'aménagements et de financements sur les zones prioritaires de développement.

Zodep : investir en terres coutumières

Valoriser les terres coutumières pour faire face à la cherté du foncier, c'est l'objectif visé par le dispositif Zodep, voté à l'unanimité au congrès le 5 mars 2012. Initiée par le gouvernement, cette démarche s'insère dans la politique de rééquilibrage voulue par l'accord de Nouméa. En Nouvelle-Calédonie, le foncier coutumier représente plus de 490.000 hectares, soit 26% de la surface totale du pays. Le potentiel de développement sur ces terres est une opportunité réelle, avec une prise en compte des valeurs et des populations concernées.

Ce développement est considéré comme une véritable passerelle pour faciliter le rééquilibrage tant attendu. Le développement et la promotion des zones prioritaires sur terres coutumières, tant pour les particuliers (ménages) que pour les entreprises (sociétés, administrations, associations,...) est destiné à favoriser l'ancrage des différentes populations de façon équilibrée et harmonieuse. Des moyens financiers, tels que le fonds de garantie, sont déjà mis en place à cet effet et des mesures fiscales sont prévues (art 2 de la délibération n°194 du 05/03/2012).

Une réalité en marche

Après plusieurs années de discussion la première Zodep a vu le jour. Située à l'embouchure de Ponérihouen, la Zodep Est devrait voir la création de 20 à 30 logements. Accessibles à l'achat pour les habitants de la tribu, ils seraient proposés en location aux enseignants et infirmiers. **Des zones commerciales et des infrastructures publiques devraient accompagner la construction de ces lotissements.** Par ailleurs, le concept de Zodep est engagé sur 20 autres communes du pays : Belep, Bourail, Canala, Houaïlou, Île des Pins, Kouaoua, Lifou, Maré, Moindou, Mont-Dore, Ouvéa, Paita, Poindimié, Pouébo, Poupou, Poya, Sarraméa et Voh.

4 axes pour un développement harmonieux

Les contrats de développement état/gouvernement doivent permettre le développement de ces zones prioritaires à travers quatre axes :

- **L'habitat** : individuel ou collectif, l'objectif est « un logement pour tous » et passe par la viabilisation des terres et la valorisation de l'habitat océanien avec des matériaux produits et travaillés localement.
- **Le développement économique** : une économie au service de la population avec la prise en compte des spécificités des zones pour la création de « zone bleue » ou « zone verte » dans un cadre de développement citoyen et durable.
- **L'implantation d'infrastructures publiques** : une gouvernance au cœur des réalités et un soutien des collectivités à la dynamique économique dans la Zodep : création d'écoles, de cantines, de plateaux sportifs et culturels,...
- **La valorisation de la terre** : les objectifs sont conçus pour favoriser le développement vertical et horizontal d'une véritable filière économique génératrice d'insertion et de qualification professionnelle, d'emplois et de valeur ajoutée. Ils doivent permettre de fixer les populations rurales et créer la richesse pour les générations futures avec une utilisation rationnelle des ressources en totale inclusion sociale avec le développement d'une économie bleue, économie verte.

Les journées Zodep pour promouvoir l'initiative

Pour relever les enjeux majeurs du rééquilibrage au niveau social, économique, ethnique et culturel, la mobilisation de tous (collectivités, sociétés civile et coutumière) est fondamentale. A ce titre, une vingtaine de partenaires a répondu présent pour cet événement annuel et y exposera son activé sous la forme de stands. Plusieurs secteurs économiques y seront représentés ainsi que le secteur de la formation, de l'insertion, du logement, des infrastructures, de l'aménagement et du financement.



CONTACT
Soumynie KARTADIWIRJA
Email : soumynie.kartadiwirja@gouv.nc
Tél : +687 24 65 45

